



Pyrénées 64 en lutte



2 rue Louis Blanc - 64000 PAU
ihs64@orange.fr
<https://ihs64.fr/index.php>



N° 6 - Avril 2025

Nouvelle série (Bulletin N° 82)
N° ISSN 3040-0406

ÉDITO

MAUDITE SOIT LA GUERRE ! TOUS ENSEMBLE, IMPOSONS LA PAIX ! ALAIN SERRE

La crise du capitalisme s'accélère, les équilibres issus de la deuxième guerre mondiale s'effondrent et la marche à la guerre s'engage avec le développement de l'économie d'armement.

Trump veut concentrer ses efforts sur la guerre commerciale avec la Chine, il négocie avec Poutine et exige que l'Europe assume financièrement sa défense.

L'Union européenne appelle au renforcement des budgets militaires à hauteur de 850 milliards d'euros et Macron, aux ordres, veut augmenter le budget militaire français correspondant actuellement à 2% du PIB, à 3,5% puis 5%, ce qui nous conduit à plus de 100 milliards chaque année !

Il s'agit pour tous les gouvernements qui s'inscrivent dans cette démarche, de faire payer aux peuples le prix de la guerre, pour enrichir les marchands de canons majoritairement américains et de détruire tous les conquis sociaux.

Macron le va - t'en guerre n'a pas d'argent pour les services publics, pour la santé, pour l'école ... mais il réclame des milliards pour faire la guerre et pour cela s'attaque aux salariés, aux retraités et à la jeunesse. Le conclave de Bayrou ne vise qu'à intégrer les syndicats aux contre-réformes de l'Etat et à imposer une nouvelle couche de capitalisation, pour à terme, liquider notre système de retraites par répartition.

Nous disons clairement : Non à la guerre capitaliste, priorité aux droits sociaux.

L'histoire de notre confédération qui aura 130 ans cette année et celle du mouvement ouvrier à l'échelle internationale sont riches d'enseignements en matière de lutte pour la paix.

Si Léon Jouhaud a plongé la CGT dans l'union sacrée en 1914, de nombreux militants comme Pierre Monatte se sont levés pour la paix et ont sauvé l'honneur de notre confédération.

En Allemagne au même moment le député socialiste Karl Liebknecht est le seul au Reichstag à refuser de voter les crédits de guerre et il sera exclu du SPD puis emprisonné.

Avec Rosa Luxembourg, il fonde la ligue spartakiste puis le parti communiste allemand KPD et tous deux seront assassinés par la sociale démocratie le 15 janvier 1919.

Deux citations résument bien leur contribution à la lutte contre l'impérialisme et sont d'un enseignement très actuel.

Karl Liebknecht a écrit : « *L'ennemi est dans son propre pays* » et Rosa Luxembourg une brochure du fond de sa prison intitulée : « *Socialisme ou barbarie* ».

Oui, le capitalisme nous entraîne dans la barbarie des guerres, des génocides, du fascisme et des tragédies sociales.

Oui, l'ennemi, c'est le camp d'en face, c'est Macron et son gouvernement qui veulent liquider avec le patronat nos conquis sociaux, qui s'attaquent aux libertés démocratiques et syndicales et plongent le pays dans l'économie d'armement, pour faire payer au peuple « l'effort de guerre » au détriment des dépenses sociales, afin de valoriser d'immenses capitaux hors du cadre classique du marché mondial, actuellement bouché.

L'heure est grave !

Souvenons-nous des formidables manifestations en France souvent impulsées par la CGT, contre les guerres d'Indochine, du Vietnam et d'Algérie et des mobilisations internationales pour la paix.

Seul, le mouvement ouvrier et syndical peut empêcher le pire, par sa mobilisation et sa détermination dans l'unité la plus large.

L'écrivain Anatole France a résumé la tragédie des guerres par ces mots : « *On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels* ».

Les travailleurs et les peuples du monde entier ont les mêmes intérêts à défendre, face au chaos économique et meurtrier que le capital veut leur imposer pour assurer sa domination économique et politique.

Les leçons de l'histoire sociale sont source de lucidité et de détermination pour aider les militants à affronter la difficile période qui s'ouvre et à donner de la force et du sens à la bataille de classe qu'il nous faut mener.

Notre Institut par son activité souhaite contribuer de toutes ses forces à la lutte contre le fascisme et à la bataille pour la paix

RETOUR SUR LES ANNÉES 70

APRÈS LES CONQUÊTES DE MAI 1968, PATRONAT ET GOUVERNEMENT S'ORGANISENT

Beaucoup d'interventions lors de notre assemblée générale ont souligné l'importance de porter un regard sur les années 70 qui ont été riches en matière de luttes sociales.

Il a donc été acté de tirer des enseignements et de revenir sur les luttes de cette période dans le département qu'elles soient offensives ou bien défensives.

Notre Institut va donc solliciter les Unions locales et les syndicats pour faire, à l'aide de leurs archives, des recherches pour nous permettre de mettre en lumière dans notre revue plusieurs luttes qui se sont déroulées dans les Pyrénées Atlantiques dans la décennie qui a suivi la grève générale de 1968.

Pour commencer, nous publions un texte qui analyse la contre-offensive du patronat tirant le bilan de 68 en démantelant les grands centres de production, en recentrant son action au sein des entreprises et en transformant les prérogatives du CNPF.

Une bonne entrée en matière pour se replonger au cœur des années 70 !

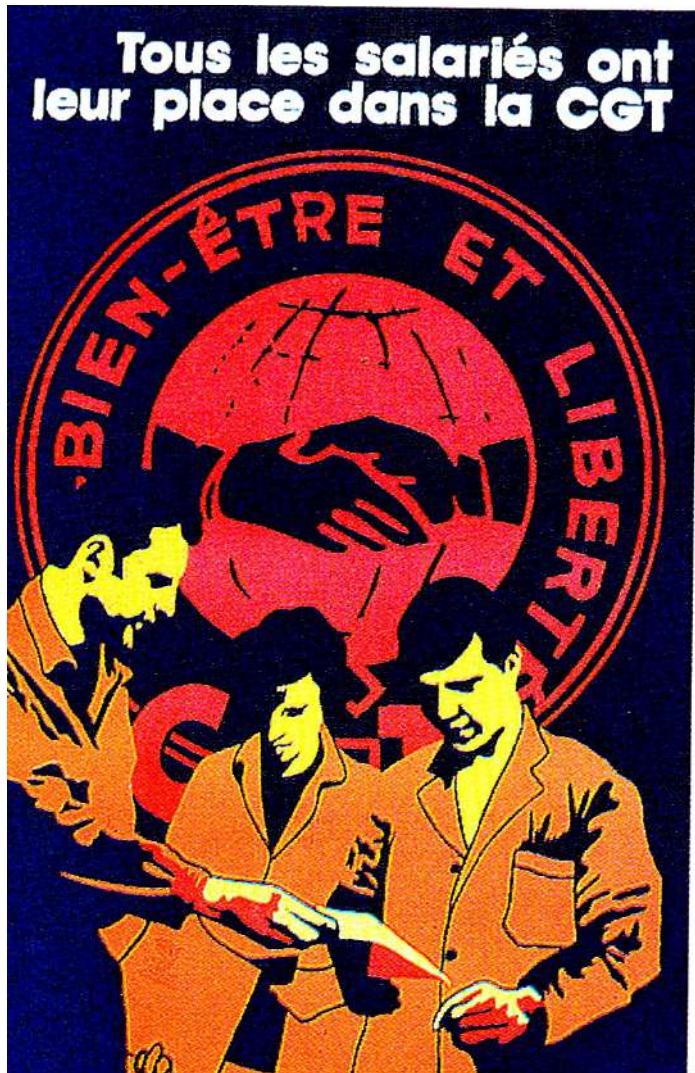
La nouvelle façon de gouverner.

De Gaulle éliminé, les classes dirigeantes s'efforcèrent de mettre en place des mécanismes de domination de la société adaptés à la situation politique nouvelle.

La contre-offensive du patronat.

Les événements de mai et juin 1968 révélèrent le caractère inadapté de l'organisation et des méthodes d'action du patronat, héritées du temps où les petites et moyennes entreprises (P.M.E.) pesaient lourd dans le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), en égard à ses nouveaux besoins issus de l'évolution économique et du développement sans précédent des luttes sociales. L'entreprise était bien désormais le lieu décisif de la prise de conscience politique des travailleurs, le lieu aussi où commençait à prendre corps, concrètement et sur une échelle encore jamais vue, l'alliance entre ouvriers, employés, techniciens, cadres et ingénieurs. Au fond, c'était la société tout entière qui risquait d'être remise en cause, à travers la critique grandissante de la vie dans les entreprises. Au lendemain de mai 1968, un « Groupement d'étude et de réforme de l'organisation patronale » se constitue, réclamant que les patrons, collectivement à l'échelle nationale et individuellement sur les lieux de travail, deviennent l'élément moteur de la défense de la « libre entreprise ». Ils étaient pour cela les plus motivés et les mieux placés, vu le poids presque nul des partis de droite dans les usines et les bureaux. Parallèlement, les entreprises multinationales, en voie de constitution depuis les années soixante, éprouvaient le besoin de transformer l'organisation du travail pour faire participer les travailleurs à leur

propre exploitation et augmenter la productivité, enjeu de la concurrence internationale et de la course au profit maximal. Les nécessités politiques et économiques allaient dans le même sens.





Pour la première fois un patron, F. Ceyrac, vice-président du C.N.P.F., participa avec G. Séguy, le 27 octobre, à un débat public sur la grève, dans l'émission télévisée « À armes égales ». À l'échelle des entreprises, des méthodes nouvelles de gestion furent élaborées, destinées à améliorer leur fonctionnement et à canaliser les aspirations qui animaient un grand nombre de leurs salariés.

S'inspirant des méthodes américaines de management, il s'agissait de transformer l'organisation du travail pour que les salariés, convaincus qu'ils avaient une part de responsabilité dans la marche des différents services, donc davantage motivés, accroissent « volontairement » leur rendement. Une série d'expériences – réunions d'information, équipes autonomes, etc. – furent lancées chez Bull-Général Electric en octobre 1969, à la Banque nationale de Paris en décembre 1969, chez Renault et ailleurs, sous l'appellation générale de Direction participative par objectifs, D.P.O. pour les initiés. À côté de cela, le patronat des grandes entreprises fit un effort particulier pour l'intégration idéologique des salariés, en multipliant notamment les journaux d'entreprises, d'une qualité sans cesse améliorée: 360 titres en 1967 et 2 millions d'exemplaires; 700 titres en 1971 et 5 millions d'exemplaires.

Ainsi le patronat, capable d'analyser les mutations de la société révélées par la crise de 1968, sortait de sa « neutralité » politique traditionnelle, ne s'abritant plus de la même manière qu'auparavant derrière les partis de droite et l'État pour défendre le capitalisme. Cette intervention directe des patrons prouvait un aiguisement de la lutte entre partisans et adversaire du changement de la société. Mais, jusqu'en 1972, elle se limitait aux entreprises les plus grandes et en restait au stade des essais.

La « nouvelle société ».

La nouvelle façon de gouverner, outre la montée en première ligne du patronat pour défendre la société capitaliste, ce fut aussi une modification du rôle de l'État dans la vie sociale française comme le fit apparaître l'action du nouveau gouvernement constitué le 22 juin 1969. J. Chaban-Delmas fut choisi comme Premier ministre parce qu'au sein du groupe des « barons » de l'U.D.R., il était celui qui avait la vision la plus claire des problèmes et qui, surtout, possédait des solutions élaborées et une équipe de collaborateurs constituée depuis plusieurs années, quand il présidait l'Assemblée Nationale.

En quelques semaines, entouré de J. Sicurani, S. Nora, R. Vaurs, J. Delors, Y. Cannac, P. Hunt, il mit au point son plan d'action qu'il présenta aux députés le 16 septembre 1969.

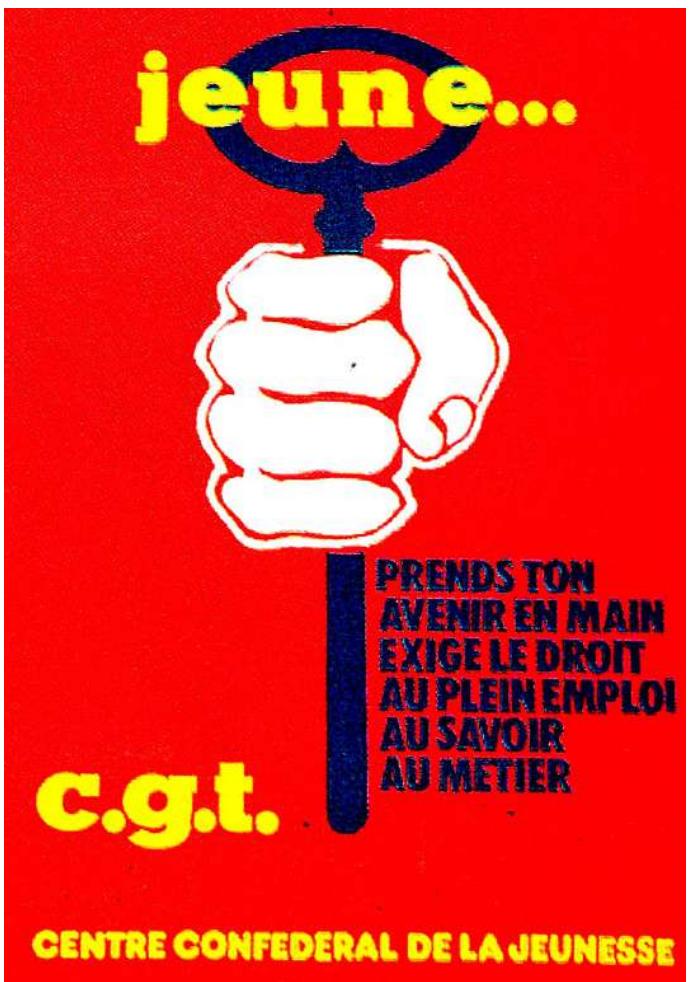
Tenant compte de « la fragilité de notre économie, (du) fonctionnement souvent défectueux de l'État, enfin (de) l'archaïsme et (du) conservatisme de nos structures sociales – ce qu'il appela à l'instar du sociologue M. Crozier, la « société bloquée » - il s'agissait de bâtir une « nouvelle société », projet politique global visant à maintenir, sous des formes adaptées au présent, la domination des classes dirigeantes. Face à l'exacerbation de la concurrence impérialiste, dans un monde où les forces du socialisme et de libération nationale ne cessaient de croître, il fallait renforcer les entreprises multinationales à base française. De plus, les travailleurs indépendants, propriétaires de leurs moyens de production – principal appui des forces du capital jusque dans les années cinquante – n'étaient plus qu'une petite minorité en France. Il fallait donc en tirer toutes les conséquences et adapter à la situation nouvelle les mécanismes de reproduction et de défense des structures sociales.

La priorité de l'action gouvernementale fut ce que G. Pompidou nommait « l'industrialisation », par l'amélioration du mécanisme unique État-monopoles peu à peu constitué depuis la Première Guerre mondiale. La dévaluation du franc, demandée par les milieux d'affaires depuis 1968, fut décidée dès le 8 août 1969 : le pouvoir concurrentiel de l'industrie française fut ainsi accru sur le dos des travailleurs. Les négociations en vue de l'élargissement du Marché Commun furent tout de suite entamées par le ministre des Affaires étrangères, Maurice Schumann, ancien M.R.P. et « européen » convaincu. L'État accentua de façon systématique son VIème plan qui entra en vigueur le 1^{er} janvier 1971 : encouragements à la concentration dans les secteurs-clefs de l'industrie, priorité aux exportations au détriment du pouvoir d'achat intérieur, développement des autoroutes et des télécommunications au profit des grandes entreprises privées. La vie des entreprises nationalisées connut un tournant décisif. Par les « contrats de programme », leur mode de gestion

était aligné sur celui du secteur privé et leur potentiel mis plus directement au service des sociétés multinationales.

Dans la foulée de « l'industrialisation », le gouvernement se donna pour tâche de modifier les « relations professionnelles ». Après le coup de semonce de 1968, il chercha à instaurer des mécanismes capables d'obtenir la docilité des salariés face à leur exploitation renforcée par la croissance de la productivité et la baisse des prix rongant leur pouvoir d'achat.

Extrait de « Histoire de la France contemporaine » Tome VIII - 1968-1981 (Éditions sociales)



Bon de commande du nouveau livre d'André Narritsens USINES - NAY-COARRAZE EN BÉARN - 1890-1987

**À retourner accompagné de votre règlement à l'IHS CGT 64 - 2 rue Louis Blanc - 64000 PAU
Pris : 15 € + 4 € de frais de port si le livre vous est envoyé**

NOM :

ADRESSE :

NOMBRE D'EXEMPLAIRES COMMANDÉS : X 15 € (ou 19 € si envoi postal) = €

À DISPOSITION À L'IHS

À EXPÉDIER À L'ADRESSE INDIQUÉE



LA VIE SYNDICALE

Organe mensuel de l'Union Départementale
des syndicats confédérés des Pyrénées-Atlantiques
9, rue Latapie - PAU Tel. 48-36 - C.C.P. Bordeaux 173.84

NUMERO 90
MAI
1972

DECISION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.

- 1^o Proposition aux U.D. C.F.D.T.-F.O.-F.E.N. et aux Partis socialiste et communiste d'une grève générale de 24 heures pour le plein emploi dans les Pyrénées-Atlantiques
- 2^o Préparer à tous les niveaux l'action d'ampleur nationale décidée par la confédération pour la première quinzaine de juin
- 3^o Journée départementale revendicative des femmes le 26 mai

Ces décisions prises au cours de la réunion de la C.E. de P.D. réunie le vendredi 18 mai font suite à l'examen de la situation actuelle faite à la classe ouvrière, en rapport avec la récente tenue du 30^e Congrès confédéral, les difficultés économiques que connaît notre pays, et plus particulièrement notre département.

Il est à noter que dans les 65 mois pour le plus court laps de temps, 7.800 travailleurs ont débrayé parfois dans l'unité la plus étendue, la C.E. a décidé de s'adresser aux autres unions départementales F.O. - C.F.D.T. - F.E.N. et aux deux partis socialistes et communistes le P.C. pour leur proposer une GREVE GENERALE DE 24 HEURES sur le département.

L'importance de la montée de l'action revendicative dans de nombreuses entreprises et dans des branches antillées

des palavas et du gouvernement, l'engagement de négociations sérieuses à tous les niveaux, y compris au plus bas niveau.

La C.E. demande à toutes les organisations et à tous ses militants, d' informer rapidement les syndicats et les organisations des travailleurs de leur unité, avec qui, dans l'unité, il convient d'agir afin qu'ils se prononcent démocratiquement sur l'initiative de la C.G.T. et qu'ils affirment leur volonté d'une riposte unitaire de masse à l'intransigeance patronale et gouvernementale.

La différence d'opinions devient déterminante et la preuve que les travailleurs ont en toutes les raisons de voter tous, comme l'ensemble des différentes couches de la population victimes d'une politique antisociale.

La C.E. appelle toutes les femmes travailleuses à participer à la journée de grève du 26 mai. Pour ce faire, elles dégoulineront avec les directions syndicales, leurs revendications spécifiques.

Les déclarations mensongères et calomnieuses des éléments gauchistes visent à détourner les travailleurs des véritables objectifs pour mener à bien la lutte. La C.E. dénonce l'opposition de ces éléments au combat des travailleurs communiste et autres éléments irresponsables qui sont plus acharnés à détruire la C.G.T. qu'à porter des coups au patronat.

La C.E. appelle de son avis à la C.E. à également faire le point des journées revendicatives en direction de la jeunesse.

Elle assure de son soutien les actions qui se développent à l'E.D.F. P.T.T. et dans l'engagement technique.

De même, elle invite tous les travailleurs à signer les pétitions lancées par la confédération nationale des houillères. A cet effet un tract départemental signé par la Fédération des houillères, la C.G.T., C.F.D.T., S.N.E.S., P.S. E.C. est à la disposition de tous les salariés.

La C.E. a également examiné les moyens de mettre en œuvre pour organiser notre campagne de solidarité, celle-ci ne pouvant être séparée de notre action pour le senser-le-feu et le droit du peuple vietnamien de vivre dans la paix, l'indépendance et la souveraineté.

Le prochain congrès de P.D. aura lieu à Pau les 15 et 16 février 1972.

PAU, le 13 mai 1972.

Licencié par l'entreprise Conte il se suicide

Il travaillait depuis six mois dans l'entreprise du bâtiment de M. Conte, après avoir été un an au chômage. Comment ne pas comprendre le geste qui a conduit au désespoir cet homme de 60 ans.

Il travaillait dur comme manœuvre, il fallait servir jusqu'à trois maçons, à 60 ans les forces vous abandonnent, et pourtant il faut tenir ! Sinon, licencié. Motif invoqué : l'alcool.

La vérité c'est qu'à cet âge la rentabilité n'est pas la même qu'à 25 ou 40 ans, alors il faut trouver un motif pour se débarrasser d'un homme usé par une dure vie de travail. Cet ouvrier ne rendait plus assez de profit à l'entreprise Conte, il ne lui restait plus qu'une solution : connaître à nouveau le chômage, la privation.

Chassé comme un mal propre

par le chef de chantier, il a préféré se donner la mort.

Ce licenciement est illégal, que va faire l'inspection du travail ? Va-t-elle une fois de plus couvrir les agissements de ce patron ou fera-t-elle respecter les droits qui sont dus à la veuve ?

La presse locale a fait le silence sur ce licenciement et les conséquences qu'il a entraînées, il ne faut pas créer un problème de conscience à M. Conte, ni à son chef de chantier.

Peu importe la dignité de l'homme pour tout ce beau monde, ce qu'il faut c'est du fric et encore du fric, eh bien non, il faudra que cela change dans la nouvelle société, pas celle de Chaban-Delmas mais celle que construiront les travailleurs, une société qui mène à la vie, et non pas au désespoir.

En première page du numéro 90 de *La Vie syndicale* de mai 1972, journal de l'UD des Pyrénées-Atlantiques, son appel aux syndicats et aux partis politiques de gauche à la grève générale et à des actions pour l'emploi. En encadré dans la page, l'écho d'un acte de désespoir. (Archive IHS-CGT 64)

La recherche de l'unité syndicale dans le journal de la CGT de la CGFTE de Bordeaux en décembre 1972.

(Archive IHS-CGT 33)

CGT

LE TRANSPORT URBAIN
BORDELAIS

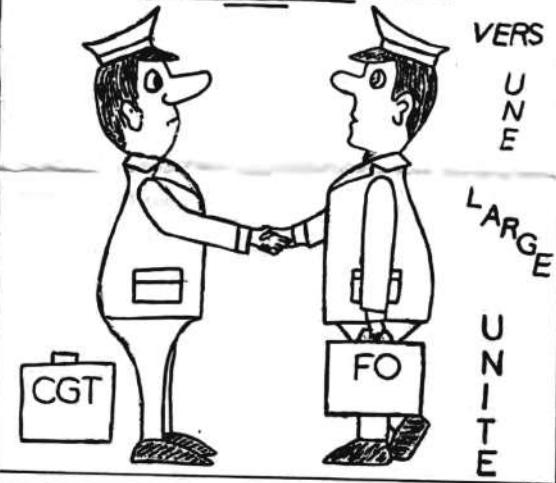
BULLETIN MENSUEL DU SYNDICAT CGT
DE LA CGFTE

FSM

1972

FÉDÉRATION NATIONALE DES MOYENS DE TRANSPORTS

POUR LES INTERETS DU PERSONNEL



Paru dans Aperçus la revue de l'IHS Aquitaine il y a 10 ans à l'occasion des 120 ans de la CGT.



Carmen Canton

Nous continuons d'évoquer des militant·es qui ont marqué les luttes des années 50 à 2020. Aujourd'hui, une femme : Carmen Canton née Moreno (1928-2022)

Petite dame souriante et enjouée, elle mettait du soleil dans le quotidien pas toujours facile de la vie militante.

Dans ces années 60, marquées par la guerre d'Algérie, où les manifestations pour la paix étaient durement réprimées, Carmen et Jean, son facteur de mari, étaient souvent en première ligne à l'appel du « Mouvement de la Paix » (**voir Michel Delhoume***), soutenu par la CGT, le PCF, l'Union des Femmes Française et le Secours Populaire.

Carmen, jeune mère de deux enfants, était brodeuse et seule employée d'une petite boutique paloise. Elle reprendra la boutique, seule, de 1968 à 1990. Situation peu favorable à une activité syndicale propre, mais lui donnant toute liberté d'action. Elle était le soutien indéfectible de l'intense activité syndicale de Jean à la poste de Pau et à l'Union Locale. Leur petit appartement du centre-ville était souvent l'annexe de la CGT.

Périodes marquantes : la grève générale d'août 1953 pour la sécurité sociale et l'Algérie ; mai 1968 : grève généralisée ; 1974 : la grande grève des PTT contre l'éclatement et la privatisation, pour la retraite à 60 ans, contre le pouvoir personnel du général de Gaulle au service du capital, pour le programme commun de la Gauche.

Carmen, dans ces périodes, et surtout depuis 1967, milite à « l'Union des Femmes Françaises », organisation issue de la Résistance, très active après-guerre, qui s'implique fortement dans les combats pour la contraception, pour l'accouchement sans douleur, pour la création d'un centre d'orthogénie à Pau et dans le soutien aux mères d'appelés en Algérie. En 1967, le tremblement de terre d'Arette (64) est l'occasion d'une intense mobilisation. En 1971 elle succède à **Charlotte Camps*** comme présidente et au conseil national en 1974. Pendant des années elles animeront une exposition annuelle « Femmes créatrices ».

1968 / 69 c'est aussi un lieu de rencontre des J.C., des filles de « l'École Normale », avec leur fille Anne-Marie, puis leur fils Jean-Bernard, tous deux toujours militants.

Les années se suivent et les luttes continuent. Après le décès de Jean en 1997, elle rejoint le groupe des retraités et veufs de la poste (FAPT), dans leurs activités revendicatives et sociales. Elle soutient les réfugiés avec sa fille et son gendre. Elle est conseillère municipale à Billère de 2001 à 2008, attentive aux questions sociales.

En 2000 ratrappée par sa dure jeunesse, elle rejoint « Mémoire de l'Espagne Républicaine », notamment en témoignant dans les écoles de ses petits-enfants.

Et donc « tout nous ramène à notre enfance ». La sienne, ce fut la guerre d'Espagne à neuf ans.

Guerre d'Espagne 1936 Teruel : Toute la famille fuit les villages, devant l'avancée des franquistes, les bombardements des avions italiens. Les deux sœurs sont recueillies séparément par l'une des deux tantes maternelles à Barcelone. Elle a 9 ans, la vie est dure, « Nourrir une fille de Rouge », elle va travailler pour l'épicerie familiale, pas d'école. En 1946 elle a 18 ans. Sur la demande des parents, départ clandestin vers la France dont les frontières sont fermées.

« La-Tour-de-Carol », Andorre, des gendarmes lui font passer la frontière et l'accompagnent à la préfecture de Haute-Garonne où la fille du préfet Baylot l'accueille et l'envoie chez ses parents à Jurançon près de Pau. Ils s'occupent d'une ferme appartenant à un sénateur, René Cassagne, relation de Résistance du Préfet par « Combat », le CDL, Baylot est préfet du 64 en septembre 1945.

Séparée de ses parents de 9 à 18 ans, les relations ne sont pas faciles. Heureusement passe le facteur **Jean Canton***, 21 ans, c'est le coup de foudre, ils ne se quitteront plus.

Jean-Claude Malé

PARTIE DE CAMPAGNE POUR LES « FEMMES FRANÇAISES »



Un stand très apprécié, celui présentant les ouvrages réalisés par les militantes de l'UFF (Photo Triep, « Sud-Ouest »)

► « La section béarnaise de l'Union des femmes françaises a depuis quatre ans choisi les ombres de la Bareilhe à Mirepeix pour y fêter son mensuel "Clara" qui donne de la femme une image plus vraie que le ne font certains magazines », d'après Anne-Marie Larrode, secrétaire départementale de

ce mouvement d'éducation populaire.

Une campagne pour le remboursement de la pilule contraceptive et la revalorisation des Allocations familiales mobilise actuellement les militantes dont la présidente Carmen Canton a rappelé que l'UFF avait pour premier ob-

jectif « la paix et l'amitié entre les peuples ».

Après les grillades dégustées sous les platanes, c'est un après-midi récréatif et d'information qui a occupé les participantes à cette réunion champêtre, occasion de retrouvailles entre les diverses sections de l'association.

* Voir leurs biographies sur « Maitron en ligne »
<https://maitron.fr/>

L'assemblée générale annuelle de notre institut s'est réunie le jeudi 6 février 2025 dans la salle des fêtes de Lescar. 25 adhérents étaient présents et un adhérent a assisté à l'assemblée générale en visioconférence.

➤ **Le rapport moral et d'orientation incluant la feuille de route pour 2025 est présenté par Alain Serre, président de l'institut**, qui exprime une pensée émue à la mémoire de Jacques Dusser et souhaite meilleure santé à Jean-Claude Malé, Claude Graciet et André Narritsens.

Le rapporteur tire des enseignements des années 30 en France. Il fait le lien avec l'actualité sur les questions de la paix, de la lutte contre le fascisme, pour le respect des libertés démocratiques et syndicales et de la nécessaire unité du mouvement ouvrier face aux dangers actuels.

Il fait un bilan de la mandature de deux ans qui se concrétise par un net renforcement de l'institut et un travail concret pour mettre en lumière notre riche histoire sociale.

Le travail de proximité engagé a permis de renforcer nos liens avec les organisations CGT du département, lors de nos prises de parole et ventes de livres, dans les congrès et assemblées générales des syndicats.

Notre nouvelle revue « Pyrénées 64 en lutte » et notre site régulièrement actualisé donnent plus de visibilité à notre action.

Nos différentes conférences ont permis de rassembler un large public et de nous faire mieux connaître en particulier auprès de la jeunesse.

Nous continuons notre action au sein de l'IHS Aquitaine et sommes présents au salon du livre de Pau « Les idées mènent le monde ».

Le Bureau s'est réuni chaque mois et le Conseil d'administration chaque trimestre.

Le travail réalisé depuis deux ans est un point d'appui pour démontrer que l'histoire sociale est utile pour les militants actuels.

➤ **La feuille de route 2025 propose :**

- De poursuivre le travail de proximité, de réaliser un plan de rencontres des principales organisations CGT du département, et d'élargir la diffusion de notre revue « Pyrénées 64 en lutte ».
- De poursuivre la bataille de la lecture en assurant la plus large diffusion du livre d'André Narritsens « Usines ».
- D'organiser des soirées débats avec l'UD CGT 64, et une conférence sur la lutte de la CGT contre la colonisation et une autre sur l'histoire de la CGT à l'occasion des 130 ans de la confédération.
- De travailler à la mise à jour de nos archives.
- De valoriser notre site auprès des militants.
- De réaliser un numéro spécial de notre revue sur les 80 ans de la sécurité sociale.
- D'assurer notre présence au prochain salon du livre de Pau.
- De renforcer nos liens avec la presse.

➤ **Le débat :**

Plusieurs interventions proposent de mettre en valeur les luttes des années 70 dans le département, aussi bien des conflits offensifs que défensifs, afin de tirer des enseignements utiles sur cette période.

La discussion se prolonge sur la meilleure façon de toucher notre public cible, à savoir les militants de la CGT et sur l'organisation à venir de notre travail pour valoriser nos archives.

Un échange a lieu aussi sur la bataille de la lecture avec la constitution possible de bibliothèques de syndicats et les liens possibles avec l'histoire sociale en matière de formation.

À l'issue du débat, il est décidé d'intégrer au plan de travail la réalisation d'articles dans notre revue sur les luttes des années 70 dans le département et de réaliser une plaquette de présentation de l'IHS qui pourrait être distribuée dans les formations réalisées par la CGT.

➤ **Le rapport financier 2024 préparé par Jean-Claude Malé** est présenté par Martine Goyhénèche.

Les comptes de l'exercice 2024 sont équilibrés dans le contexte d'une activité croissante et de dépenses supplémentaires compensées par une hausse des adhésions.

Conformément aux statuts de l'association, un nouveau conseil d'administration est élu à l'unanimité. Celui-ci procède ensuite à l'élection du bureau :

Président : Alain Serre - Vice-président et trésorier : Jean Claude Malé

Chargée de l'administration : Martine Goyhénèche - Chargé de la communication : Michel Aguer.

QUELQUES PHOTOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Les ouvrages que propose l'IHS CGT 64.



L'assemblée générale



Martine, chargée de l'administration de l'IHS CGT 64.



Claude, qui gère le site de l'IHS CGT 64 et Michel, chargé de la communication.

Bulletin d'adhésion 2025

Nom et prénom :
ou intitulé du syndicat

Adresse :

Courriel :
Téléphone :

**INSTITUT
D'HISTOIRE
SOCIALE
64**
ihs
Pyrénées-Atlantiques

Adhésion individuelle

- 17 € - Cotisation de base avec l'abonnement à « Pyrénées 64 en lutte » (4 par an)
- 31 € - Cotisation + abonnement à la revue « Aperçus » (3 par an)
- 44 € - Cotisation + abonnement à la revue « Aperçus » (4 par an) et aux « Cahiers d'histoire sociale »

Adhésion collectives (syndicats - associations)

- 70 € - moins de 50 adhérents
- 80 € - de 50 à 100 adhérents
- 90 € - unions locales et + de 100 adhérents
- 100 € - union départementale

La cotisation comprend l'abonnement à « Pyrénées 64 en lutte » à la revue « Aperçus » et aux « Cahiers d'histoire sociale »

Paiement par chèque à l'ordre de l'IHS CGT 64 ou par virement sur le compte de l'association.